

## **TABLEAU DE CONCORDANCE**



Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
00.01 2e de couverture		19.01						Remplacement
00.02 Avant-propos					X		Avant-propos	
01.01		05.01				X	Demande d'abonnement	Demande de service
01.01	4	05.02				X	Demande d'abonnement	Frais de gestion et d'ouverture de dossier
01.01	6	07.01	1				Demande d'abonnement	Terme de l'abonnement
01.02		06.01					Responsable de l'abonnement	Responsable de l'abonnement
01.02	2	06.05	1				Responsable de l'abonnement	Modification d'abonnement
01.03		06.06					Utilisation de l'électricité sans abonnement	Utilisation de l'électricité sans abonnement ☐
02.01		11.01				X	Relève des données de consommation	Relève des compteurs
02.01	1	11.02	2			X	Relève des données de consommation	Envoi des factures
02.01	2				X		Relève des données de consommation	
02.02		11.04					Estimation de la consommation	Estimation de la consommation
02.03		11.02				X	Transmission des factures	Envoi des factures
02.04		11.09				X	Mode de versements égaux	Mode de versements égaux
02.05		11.06					Paieement des factures	Délai et modes de paieement des factures
02.05	6, 7	11.06	2, 3				Paieement des factures	Délai et modes de paieement des factures
02.05	5	11.08					Paieement des factures	Compensation
02.05	2	Annexe IV					Paieement des factures	Liste des agents autorisés
02.05	3, 4				X		Paieement des factures	
02.06		11.05				X	Correction de la facture	Correction des erreurs de facturation
03.01	1, 4	06.03					Résiliation de l'abonnement	Résiliation de l'abonnement
03.01		06.08					Résiliation de l'abonnement	Cessation de la livraison
03.01	2	07.01				X	Résiliation de l'abonnement	Terme de l'abonnement
03.01	5	12.12	1				Résiliation de l'abonnement	Résiliation d'abonnement suite à une interruption de service
03.01	3				X		Résiliation de l'abonnement	
03.01	6				X		Résiliation de l'abonnement	
03.02		06.07				X	Dispositions particulières pour les propriétaires d'un immeuble	Responsabilité du propriétaire
04.01	1				X		Exigence du dépôt	
04.02		09.01					Dépôt – Usage domestique	Dépôt – usage domestique
04.02	2	12.10	1				Dépôt - Usage domestique	Garantie de paieement suite à une interruption
04.03		09.02				X	Dépôt - Usage autre que domestique	Dépôt– usage autre que domestique
04.03	3	12.10					Dépôt - Usage autre que domestique	Garantie de paieement suite à une interruption
04.04		09.03				X	Montant maximal du dépôt	Montant maximal du dépôt
04.05		09.04					Intérêts sur le dépôt	Intérêts sur dépôt
04.06		09.05					Utilisation du dépôt	Utilisation du dépôt
04.07	3	09.04					Remboursement du dépôt	Intérêts sur dépôt
04.07	1, 4	09.06					Remboursement du dépôt	Remboursement du dépôt– usage domestique
04.07	1, 4	09.07					Remboursement du dépôt	Remboursement du dépôt– usage autre que domestique
04.07	2, 3	09.08					Remboursement du dépôt	Délai de remboursement
05.01		12.03					Refus ou interruption du service d'électricité	Refus ou interruption de service
05.02		12.05					Avis de retard pour défaut de paieement	Avis de retard
05.03	2, 3	12.06	1, 3				Avis d'interruption du service d'électricité	Avis d'interruption de service
05.03	4	12.07					Avis d'interruption du service d'électricité	Terme de l'avis

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
05.03	5	12.08					Avis d'interruption du service d'électricité	Accès contrôlé par un propriétaire
05.03	1				X		Avis d'interruption du service d'électricité	
05.04		12.09	1, 3				Frais d'intervention	Frais d'interruption de service
05.05		12.04					Interruption et rétablissement du service d'électricité en période d'hiver	Interruption de service en période d'hiver
05.05		12.11					Interruption et rétablissement du service d'électricité en période d'hiver	Rétablissement de service en période d'hiver
06.01	4	03.01	28				Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Définition offre de référence
06.01	3	15.04	2				Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Coût relatif au branchement
06.01	3	15.05	2				Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Frais d'intervention
06.01	3	15.06					Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Évaluation sommaire du coût des travaux
06.01	4	16.01	2, 3			X	Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Entente de contribution, offre de référence et options
06.01	2	16.02					Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Coût des travaux pour prolongement aérien
06.01	2	16.06					Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Aérien - avec adduction d'eau
06.01	2	16.08	4				Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	Alimentation en souterrain d'un développement domiciliaire
06.01	1				X		Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	
06.01	2				X		Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	
06.01	3				X		Application du service de base - alimentation aérienne ou souterraine	
06.02	4	15.01				X	Travaux relatifs au branchement du distributeur	Branchement fourni par Hydro-Québec
06.02	2	15.02				X	Travaux relatifs au branchement du distributeur	Type de branchement
06.02	2	15.03					Travaux relatifs au branchement du distributeur	Ouvrages civils pour branchement distributeur
06.02	1, 2, 3	15.04	1			X	Travaux relatifs au branchement du distributeur	Coût relatif au branchement
06.02	4	15.07	1, 2, 3				Travaux relatifs au branchement du distributeur	Branchement client en souterrain
06.02	5	15.07	2				Travaux relatifs au branchement du distributeur	Branchement client en souterrain
06.02	4	15.08	1			X	Travaux relatifs au branchement du distributeur	Coût relatif à une alimentation temporaire
06.02	2	16.08	4				Travaux relatifs au branchement du distributeur	Alimentation en souterrain d'un développement domiciliaire
06.02	4	17.04					Travaux relatifs au branchement du distributeur	Coût des travaux pour des charges inférieures à 2 kW
06.02	4				X		Travaux relatifs au branchement du distributeur	
06.03	1	16.04				X	Prolongement de ligne aérienne	Aérien - avec adduction d'eau
06.03	2	16.05	1, 2			X	Prolongement de ligne aérienne	Aérien - sans adduction d'eau
06.03	2	16.07	1			X	Prolongement de ligne aérienne	Aérien - sans adduction d'eau
06.03	2	16.09	2			X	Prolongement de ligne aérienne	Contribution du requérant
06.03	3				X		Prolongement de ligne aérienne	
06.04					X		Prolongement de ligne souterraine	
06.05	3	15.08	1				Modification de ligne aérienne	Coût relatif à une alimentation temporaire
06.05	1	16.01	5			X	Modification de ligne aérienne	Entente de contribution, offre de référence et options

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
06.05	1	17.04					Modification de ligne aérienne	Coût des travaux pour des charges inférieures à 2 kW
06.06					X		Modification de ligne aérienne monophasée à triphasée	
06.07	4	15.08	1				Modification de ligne souterraine	Coût relatif à une alimentation temporaire
06.07		16.01	5			X	Modification de ligne souterraine	Entente de contribution, offre de référence et options
06.07	5	17.04					Modification de ligne souterraine	Coût des travaux pour des charges inférieures à 2 kW
06.07					X		Modification de ligne souterraine	
07.01	3	15.05	2				Calcul du coût des travaux	Frais d'intervention
07.01	1	16.01	2				Calcul du coût des travaux	Entente de contribution, offre de référence et options
07.01	2	16.02					Calcul du coût des travaux	Coût des travaux pour prolongement aérien
07.01	2	16.08	4				Calcul du coût des travaux	Alimentation en souterrain d'un développement domiciliaire
07.01	1	17.01				X	Calcul du coût des travaux	Calcul du coût des travaux
07.01	4				X		Calcul du coût des travaux	
07.02		17.01	2			X	Méthode de calcul détaillé du coût des travaux	Calcul du coût des travaux
07.03		15.04				X	Travaux relatifs à un branchement du distributeur aérien	Coût relatif au branchement
07.03		17.01					Travaux relatifs à un branchement du distributeur aérien	Calcul du coût des travaux
07.04	1	15.04				X	Travaux relatifs à un branchement du distributeur aérien	Coût relatif au branchement
07.04		17.01				X	Travaux relatifs à un branchement du distributeur aérien	Calcul du coût des travaux
07.05	1	15.05	1			X	Modification d'un branchement du distributeur aérien	Frais d'intervention
07.05	2	17.01				X	Modification d'un branchement du distributeur aérien	Calcul du coût des travaux
07.05	1				X		Modification d'un branchement du distributeur aérien	
07.05	3				X		Modification d'un branchement du distributeur aérien	
07.06		15.05	1			X	Modification d'un branchement du distributeur aérien	Frais d'intervention
07.07		16.02				X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Coût des travaux pour prolongement aérien
07.07		16.04				X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Aérien - avec adduction d'eau
07.07		16.05	1			X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Aérien - sans adduction d'eau
07.07		16.06				X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Aérien - avec adduction d'eau
07.07		16.07	1			X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Aérien - sans adduction d'eau
07.07		16.09	2			X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Contribution du requérant
07.07		17.01				X	Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	Calcul du coût des travaux
07.07	2				X		Prolongement de ligne aérienne au-delà du service de base	
07.08		16.01	3				Prolongement de ligne souterraine au-delà du service de base	Entente de contribution, offre de référence et options
07.08		16.08				X	Prolongement de ligne souterraine au-delà du service de base	Alimentation en souterrain d'un développement domiciliaire
07.08		17.01				X	Prolongement de ligne souterraine au-delà du service de base	Calcul du coût des travaux
07.08		17.03				X	Prolongement de ligne souterraine au-delà du service de base	Coût des transformateurs et de l'équipement de mesure
07.08	3				X		Prolongement de ligne souterraine au-delà du service de base	
07.09		16.01	5			X	Modification de ligne aérienne	Entente de contribution, offre de référence et options
07.09		16.03				X	Modification de ligne aérienne	Coût des travaux - conditions spéciales
07.09		17.01				X	Modification de ligne aérienne	Calcul du coût des travaux
07.10	1	16.01	5			X	Modification de ligne souterraine	Entente de contribution, offre de référence et options
07.10	1	16.03				X	Modification de ligne souterraine	Coût des travaux - conditions spéciales
07.10					X		Modification de ligne souterraine	
07.11					X		Déplacement de ligne aérienne ou souterraine	
07.12		17.05				X	Coût du mesurage pour une alimentation en moyenne tension à la demande du client	Coût du mesurage pour une installation de petite puissance
07.13	2	15.10					Équipements optionnels	Coût relatif à une ligne de relèvement
07.13	2	15.11					Équipements optionnels	Absence de garantie
07.13	1, 4	16.01	2				Équipements optionnels	Entente de contribution, offre de référence et options

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
07.13	3	17.03	2				Équipements optionnels	Coût des transformateurs et de l'équipement de mesure
07.14	4	17.03					Demande d'alimentation inférieure à 2 kW	Coût des transformateurs et de l'équipement de mesure
07.14		17.04					Demande d'alimentation inférieure à 2 kW	Coût des travaux pour des charges inférieures à 2 kW
07.15		15.08				X	Demande d'alimentation temporaire	Coût relatif à une alimentation temporaire
07.15	2	15.09				X	Demande d'alimentation temporaire	Démantèlement
07.16		15.04	3				Frais spéciaux de raccordement pour un réseau autonome	Coût relatif au branchement
07.17		15.05	4				Frais d'inspection	Frais d'intervention
07.17					X		Frais d'inspection	
07.18		15.05	3				Frais pour déplacement sans raccordement	Frais d'intervention
07.19		15.05	1			X	Travaux sur la propriété du client	Frais d'intervention
07.20					X		Sécurisation du réseau	
08.01	2	02.02				X	Interventions simples	Communication de renseignements
08.01	2	15.06				X	Interventions simples	Évaluation sommaire du coût des travaux
08.01	1	16.01	1, 2			X	Interventions simples	Entente de contribution, offre de référence et options
08.01	1	16.09	1			X	Interventions simples	Contribution du requérant
08.02	1	02.02					Travaux mineurs	Communication de renseignements
08.02	1	15.06				X	Travaux mineurs	Évaluation sommaire du coût des travaux
08.02	1, 2	16.01	1			X	Travaux mineurs	Entente de contribution, offre de référence et options
08.02		16.09	1			X	Travaux mineurs	Contribution du requérant
08.03	1, 2	02.02					Travaux majeurs	Communication de renseignements
08.03		15.06				X	Travaux majeurs	Évaluation sommaire du coût des travaux
08.03		16.01	1, 2			X	Travaux majeurs	Entente de contribution, offre de référence et options
08.03		16.09	1, 3			X	Travaux majeurs	Contribution du requérant
08.03	3	17.06				X	Travaux majeurs	Coût des ouvrages civils
08.04		16.09	1			X	Prix applicables selon la date de la demande	Contribution du requérant
08.04		17.02				X	Prix applicables selon la date de la demande	Prix applicables au coût des travaux
08.05	2, 3	16.05	3, 4				Délai de paiement	Aérien - sans adduction d'eau
08.05	1				X		Délai de paiement	
08.06		16.15				X	Modalités et coûts en cas d'abandon	Coût d'abandon
08.07		16.10					Engagements du client - installation électrique de moins de 5 000 kW	Prime d'ajustement
08.08		16.09				X	Garanties financières - installation électrique de 1 000 kW ou plus en moyenne tension	Contribution du requérant
08.09	1, 3	16.01	4				Remboursement pour installation ajoutée sur une ligne aérienne	Entente de contribution, offre de référence et options
08.09	1	16.07	2				Remboursement pour installation ajoutée sur une ligne aérienne	Aérien - sans adduction d'eau
08.09	1, 2	16.12					Remboursement pour installation ajoutée sur une ligne aérienne	Modalités de remboursement
08.09	3, 4	16.13					Remboursement pour installation ajoutée sur une ligne aérienne	Remboursement pour ajout nécessitant un prolongement de ligne
09.01	2	02.00					Modes de communication	Espace client Web
09.01		02.01					Modes de communication	Information au client
09.01	3	12.05	3				Modes de communication	Avis de retard
09.01	3	12.06	2				Modes de communication	Avis d'interruption de service
09.01	1					X	Modes de communication	
09.02		06.02					Information relative à l'abonnement ou à la facturation	Erreur □
09.02	2	08.01					Information relative à l'abonnement ou à la facturation	Caractéristiques techniques des installations électriques
09.02	2				X		Information relative à l'abonnement ou à la facturation	
09.03		02.01	1				Information destinée au client	Information au client

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
10.01	1	12.01					Exploitation du réseau	Situation d'urgence
10.01	2	12.02					Exploitation du réseau	Entretien du réseau
10.02		04.01					Responsabilité limitée	Responsabilité limitée d'Hydro-Québec
10.03		04.03	1				Absence de garantie	Absence de garantie
11.01		08.02					Revente d'électricité	Revente
11.02		13.02					Intervention sur les équipements d'Hydro-Québec	Intervention sur les équipements d'Hydro-Québec
11.03		18.03					Usage des circuits de télécommunications du client	Usage des circuits de télécommunication du client
11.04	1, 2	18.19	2, 3			X	Transformateur de mesure appartenant au client	Raccordement d'appareil en amont du mesurage
11.04	1				X		Transformateur de mesure appartenant au client	
12.01		17.07					Propriété des équipements, matériaux et installations	Propriétés des équipements et matériaux
12.01		18.06					Propriété des équipements, matériaux et installations	Propriété du client
12.02		18.01					Installation des équipements	Installation des équipements
12.02					X		Installation des équipements	
12.03	1	14.05					Modalités applicables aux ouvrages civils pour l'alimentation souterraine	Travaux du requérant
12.03	2,3	17.06				X	Modalités applicables aux ouvrages civils pour l'alimentation souterraine	Coût des ouvrages civils
12.03	1	18.13					Modalités applicables aux ouvrages civils pour l'alimentation souterraine	Exigence pour les ouvrages civils
12.03	4				X		Modalités applicables aux ouvrages civils pour l'alimentation souterraine	
12.04		13.01					Accès aux installations d'Hydro-Québec	Accès aux installations d'Hydro-Québec
12.04	4				X		Accès aux installations d'Hydro-Québec	
12.05		18.02	1, 3			X	Respect des normes de dégagement	Dégagements
12.06	1	04.02					Protection des biens et sécurité des personnes	Garde de l'appareillage □
12.06		04.03	2				Protection des biens et sécurité des personnes	Absence de garantie
12.06		18.09					Protection des biens et sécurité des personnes	Information en cas de défaut
12.06	1, 2	18.12					Protection des biens et sécurité des personnes	Protection des biens et sécurité des personnes
12.07		18.18				X	Raccordement d'un appareillage de production	Raccordement d'un appareil de production
13.01		18.10					Personne désignée par le client pour les communications	Communications
13.02		18.04					Alimentation par plus d'une ligne	Alimentation par plus d'une ligne
13.03		18.14					Alimentation en souterrain en moyenne tension	Alimentation en souterrain en moyenne tension
14.01		18.07					Information concernant l'installation électrique	Information concernant l'installation électrique
14.01		18.08					Information concernant l'installation électrique	Caractéristiques de l'installation électrique
14.02		14.01					Fréquence et tension	Fréquence et tension
14.03		14.02					Limites et caractéristiques techniques liées à l'alimentation	Limites et caractéristiques techniques liées à l'alimentation
14.04	1	18.16					Révision de la puissance disponible	Puissance disponible
14.04	2	18.17					Révision de la puissance disponible	Réduction de la puissance disponible
14.05		18.15					facteur de puissance	Facteur de puissance
14.06		14.07					Appel brusque de courant	Appel brusque de courant de 100 A
14.06	2				X		Appel brusque de courant	
14.07		18.05					Protection pour groupe électrogène	Protection pour groupe électrogène
15.01	1, 2	14.03					Tension d'alimentation en basse tension	Tensions d'alimentation et limites
15.01	3, 4	19.03				X	Tension d'alimentation en basse tension	Tension d'alimentation
15.02		14.03.1					Modification de la tension 600 V, 3 fils	Modification de la tension 600 V, 3 fils
15.03		14.06					Limite d'alimentation de 600 A	Limite de 600 A

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
15.04		14.04					Alimentation directement de la ligne ou à partir d'un poste distributeur	Alimentation directement de la ligne ou à partir d'un poste distributeur
15.05		14.09					Limite pour l'alimentation en moyenne tension	Limite pour l'alimentation en moyenne tension
15.06		14.10					Modalités relatives aux tensions autres que 25 kV	Tension autre que 25 kV
15.07		14.11					Procédures applicables lors d'une conversion de tension	Procédures applicables lors d'une conversion de tension
15.08		14.08					Utilisation d'un poste distributeur	Utilisation d'un poste distributeur
15.09		18.11					Coordination des appareils de protection	Coordination des appareils de protection
16.01		10.01					Appareillage de mesure fourni par Hydro-Québec	Appareillage de mesure fourni par Hydro-Québec
16.01	3	10.03					Appareillage de mesure fourni par Hydro-Québec	Mesurage global
16.02		06.04					Abonnement et mesurage par point de livraison	Point de livraison
16.02		10.02					Abonnement et mesurage par point de livraison	Mesurage distinct
16.03		10.04					Mesurage d'un compteur non communicant	Mesurage sans émission de radiofréquences
17.01	2	01.01	1				Portée	Modalités d'alimentation des installations en haute tension ou en moyenne tension d'un courant de plus de 260 A
17.01	1	11.10	1				Portée	Portée
17.02		11.10	3-5			X	Évaluation du niveau du risque	Portée
17.03		11.11					Confidentialité de l'information	Confidentialité de l'information
17.04		11.12				X	Avis	Avis
17.05		11.13				X	Demande de révision par le client	Demande de révision
17.06		11.14				X	Délai de paiement pour un abonnement risqué	Délai de paiement
17.07		11.15				X	Fréquence de paiement pour un abonnement très risqué	Fréquence de facturation
17.08		11.16				X	Dépôt ou garantie de paiement	Dépôt ou garantie de paiement
17.09		11.17					Cessation d'application	Cessation d'application
18.01		Annexe VII				X	Niveau de risque selon les cotes de crédit	Gestion du risque
18.02		Annexe VII					Grille utilisée par Hydro-Québec pour établir la cote de crédit	Gestion du risque
18.03		Annexe VII				X	Définitions utilisées par Hydro-Québec pour établir la cote de crédit	Gestion du risque
19.01	3	16.01	2				Demande d'alimentation aérienne de 5 MVA ou plus en moyenne tension	Entente de contribution, offre de référence et options
19.01	1	16.09	1, 2			X	Demande d'alimentation aérienne de 5 MVA ou plus en moyenne tension	Contribution du requérant
19.01	2					X	Demande d'alimentation aérienne de 5 MVA ou plus en moyenne tension	
19.02		16.01				X	Demande d'alimentation souterraine de 5 MVA ou plus en moyenne tension	Entente de contribution, offre de référence et options
19.03		16.10					Engagements du client - installation électrique de 5 000 kW ou plus en moyenne tension	Prime d'ajustement
19.04		01.01	1				Modalités d'alimentation des installations en haute tension ou en moyenne tension d'un courant de plus de 260 A	Modalités d'alimentation des installations en haute tension ou en moyenne tension d'un courant de plus de 260 A
20.01	1	01.00					Champ d'application	Champ d'application
20.01	1	01.02					Champ d'application	Réseau autonome
20.01	2	19.02					Champ d'application	Entrée en vigueur
20.02		02.03					Activités promotionnelles	Activités promotionnelles
21.01						X	Procédure d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Québec	



Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
21.02					X		Procédure accélérée d'examen des plaintes des clients d'Hydro-Québec - interrompus ou ayant reçus un avis d'interruption	
Annexe I		03.01				X	Définitions et interprétation	Définitions
Annexe I		03.02				X	unités de mesure applicables	Unités de mesure applicables
Annexe I		11.10	2				abonnement risqué	Portée
Annexe I		11.10	2				abonnement très risqué	Portée
Annexe I						X	alimentation temporaire	alimentation temporaire
Annexe I					X		calcul détaillé du coût des travaux	
Annexe I						X	compteur communicant	compteur de nouvelle génération
Annexe I					X		compteur non communicant	
Annexe I					X		défaut de paiement	
Annexe I					X		demande d'alimentation	
Annexe I					X		densité électrique minimale	
Annexe I					X		droit de passage par nacelle compacte	
Annexe I					X		entente de réalisation de travaux majeurs	
Annexe I					X		évaluation pour travaux majeurs	
Annexe I					X		facteur de puissance	
Annexe I					X		heures normales de travail	
Annexe I					X		jour	
Annexe I					X		jour franc	
Annexe I					X		lieu de consommation	
Annexe I					X		par écrit	
Annexe I					X		piscine	
Annexe I					X		projet domiciliaire	
Annexe I					X		proposition de travaux mineurs	
Annexe I					X		puissance apparente projetée	
Annexe I					X		puissance projetée	
Annexe I					X		puissance à installer	
Annexe I					X		Règlement n° 411	
Annexe I					X		réseau de distribution d'électricité	
Annexe I						X	réseau municipal d'aqueduc ou d'égout	réseau municipal d'adduction d'eau ou d'égout sanitaire
Annexe I					X		service de base	
Annexe I					X		servitude	
Annexe I					X		site inaccessible	
Annexe I					X		structures de soutènement	
Annexe I					X		travaux mineurs	
Annexe I					X		travaux majeurs	
Annexe I					X		véhicule lourd	
Annexe I					X		verbalement	
Annexe II		Annexe I				X	Renseignements	Renseignements pour la demande d'abonnement
Annexe III		Annexe II					Organismes publics et institutions financières	Organismes publics et institutions financières
Annexe IV		Annexe III					Conversion de tension	Méthode pour l'établissement de la valeur de remplacement de l'équipement électrique du client

Nouvel article	Alinéa ou ligne	Article initial	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
Annexe IV		Annexe V					Conversion de tension	Compensations pour conversion de tension
Annexe V					X		Limite de tension	
Annexe VI		18.02	2			X	Normes de dégagement	Dégagements
Annexe VII		Annexe VI					Grille de calcul du coût des travaux	Grille de calcul du coût des travaux
		03.01	2	X				abonnement de courte durée
		03.01	11	X				chemin accessible par fardier
		03.01	17	X				entente de contribution
		03.01	24	X				livraison de l'électricité
		03.01	27	X				montant alloué
		03.01	28	X				offre de référence
		03.01	31	X				période d'hiver
		03.01	39	X				requérant
		10.04.1		X				Mesures transitoires
		11.02	4	X				Envoi des factures
		12.09	2	X				Frais d'interruption de service
		12.12	2	X				Résiliation d'abonnement suite à une interruption de service
		15.02	1	X				Type de branchement
		16.07	3	X				Aérien - sans adduction d'eau
		16.11		X				Alimentation d'un parc industriel
		16.14		X				Crédit pour usage en commun
		19.04		X				Crédit d'alimentation pour installation sujet à une conversion de tension
		19.05		X				Abrogation du second paragraphe de l'alinéa 2 de l'article 53 du règlement n° 634
		19.06		X				Exemption de 100 mètres de ligne
		19.07		X				Entente de contribution
		19.08		X				Allocation pour une entente de contribution existante
		19.09		X				Taux d'intérêt applicable aux ententes de contribution en cours

Nouvel article Tarif	Alinéa ou ligne	Initial Tarif	Alinéa	Abrogé	Nouveau	Modifié	NOUVEAU TITRE	TITRE D'ORIGINE
I-0		12.01					Domaine d'application	Domaine d'application
I-A		12.03				X	Frais de service	Frais de nature administrative
I-A		12.04	b à i			X	Frais de service	Frais liés à l'alimentation électrique
I-B		12.08	d à f			X	Prix des interventions simples	Interventions à prix forfaitaire
I-C		12.09	b et c				Frais spéciaux de mesurage	Mesurage à prix forfaitaire
II-A					X		Prix du branchement en aérien	
II-B		12.07	a et b			X	Prix par mètre pour le prolongement d'une ligne aérienne	Prix unitaires
II-C					X		Prix des travaux en aérien	
II-D					X		Prix des équipements en aérien	
II-E		12.07	c et d			X	Prix unitaires - projet domiciliaire en souterrain	Prix unitaires
II-F					X		Prix d'une section de câble pour un branchement en souterrain	
II-G					X		Prix des liaisons aérosouterraines	
II-G		12.08	c			X	Prix des liaisons aérosouterraines	Interventions à prix forfaitaire
II-H					X		Prix par section de câble en souterrain	
II-I					X		Prix par mètre de conducteur en souterrain	
II-J					X		Prix des transformateurs en souterrain	
II-K					X		Prix des équipements de sectionnement en souterrain	
II-L		12.09	a			X	Raccordement d'une alimentation temporaire	Mesurage à prix forfaitaire
II-L		12.08	a à b			X	Raccordement d'une alimentation temporaire	Interventions à prix forfaitaire
II-M		12.04	a				Allocation monétaire, taux et coût du capital prospectif	Frais liés à l'alimentation électrique
II-M		12.05	b et c				Allocation monétaire, taux et coût du capital prospectif	Allocations monétaires
II-M		12.06					Allocation monétaire, taux et coût du capital prospectif	Composantes de la grille de calcul du coût des travaux prévue à l'annexe VI des <i>Conditions de service d'électricité</i>
Annexe I (CSÉ)		12.02					Définitions	Définitions
04.05 (CSÉ)		12.03	c				Intérêts sur le dépôt	Frais de nature administrative
		12.03	b		X		Définitions	Frais de nature administrative
		12.07	e et f		X		Intérêts sur le dépôt	Prix unitaires